

La gouvernance

Maintenant que le mandat de cinq ans de la CDD tire à sa fin, il faut se demander si cet organisme est toujours nécessaire. Bien qu'il soit difficile de mettre en doute l'utilité d'un organisme de prestige qui réunit des dirigeants politiques tout en donnant une orientation et une impulsion aux stratégies mondiales de développement durable, il est également important de coordonner les efforts pour éviter un double emploi inutile et coûteux. La création d'une structure institutionnelle efficace sera essentielle pour faire progresser les projets prioritaires du Canada et l'idée du développement durable en général. À ce sujet, les questions à poser sont les suivantes :

- **Quelle est la meilleure façon de réaliser ces objectifs?** On a proposé que la CDD améliore son image de marque en relevant directement du Secrétaire général des Nations Unies plutôt que du Conseil économique et social, comme c'est le cas maintenant.
- **Dans quelle mesure la CDD devrait-elle être chargée de surveiller les politiques sociales, économiques et environnementales d'autres organisations des Nations Unies ainsi que de produire des rapports à ce sujet?** Après tout, ces trois politiques sont essentielles au développement durable.
- **Quelles devraient être les relations entre la CDD, le PNUE et le PNUD?** Quel rôle devrait-elle jouer vis-à-vis les banques de développement et d'autres commissions des Nations Unies comme celles de la condition de la femme, de la population et du développement social?
- **De quelle façon la séance de haut niveau de la CDD peut-elle le mieux recruter des appuis en faveur des politiques de développement durable?**
- **Quelle est la meilleure façon de surveiller et d'intégrer les résultats des récentes conférences des Nations Unies?**
- **Le mandat de la CDD devrait-il demeurer le même?** On peut dire que la CDD a connu un certain succès parce qu'elle n'a pas semblé menacer d'empiéter sur le mandat d'autres organismes des Nations Unies.
- **Sommes-nous satisfaits de la participation de la société civile aux délibérations de la CDD?**
- **Quelles leçons avons-nous tirées de l'intégration et des questions sectorielles?** Des mécanismes comme le Forum intergouvernemental chargé de la sécurité chimique